

Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles

Titre professionnel de niveau 3 (ancien niveau V)

Enregistré au RNCP sous le n°37715 / Code diplôme 114929



TITRE PROFESSIONNEL
ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES



175 avenue de Prades - 66000 Perpignan
09.52.27.34.71 - contact@academielax.com

Objectifs pédagogiques :

Entretien du logement et le linge d'un particulier

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Public : Tout public

Prérequis : aucun

Equipe pédagogique : formateurs qualifiés

Méthodes et moyens pédagogiques : alternance entre cours théoriques, ateliers et mises en situation

Positionnement du stagiaire et individualisation du parcours de formation : Entretien de positionnement avec le conseiller formation et /ou le formateur.

Sanction de la formation : attestation de fin de formation et diplôme si validation

Suite de parcours :

Assistant auprès d'adulte, Assistant de vie, Aide aux personnes âgées, Assistant familial, Aide à domicile, Auxiliaire de vie, Intervenant à domicile.

Suivi et évaluation de la formation : Feuilles d'émargement, évaluation des acquis en cours de à 3 et 6 mois

Session : selon calendrier

Nombre d'heures en centre : 455 heures

Lieu de formation : Académie Lax – 175, avenue de Prades 66000 Perpignan

Accès à la formation et coût : En contrat de professionnalisation

Contact : contact@academielax.com

Tel : 09.52.27.34.71

Accès des locaux conformes aux personnes à mobilité réduite

Accueil des personnes en situation de handicap, par le référent handicap, en entretien

Le métier : assistant (e) de vie aux familles

En tant qu'**assistant de vie aux familles**, vous assurez vos fonctions de façon autonome et vous vous adaptez à des contextes familiaux différents. Vous veillez à prendre en compte la personne dans sa globalité, à établir des relations interpersonnelles tout en maintenant la distance professionnelle nécessaire et en respectant la vie privée des personnes aidées. Vous **favorisez l'autonomie des personnes aidées**, et vous intervenez dans le respect des règles de sécurité en prévenant les différents risques (domestiques, biologiques, psycho-sociaux, routiers ou liés à l'activité physique). En cas d'urgence, vous appliquez les consignes de sécurité. Vous intervenez dans un champ de compétences bien défini en veillant à ce que les limites ne soient pas dépassées.

Vous êtes **en contact direct avec la personne aidée**, qu'elle soit adulte ou enfant, et/ ou avec sa famille. Si vous avez un encadrant, vous lui rendez compte régulièrement. Selon la situation de la personne, vous pouvez intervenir en complémentarité avec des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et d'autres aides à domicile. Vous pouvez être amené(e) à alerter des services d'urgence.

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont variables et souvent en discontinu. Le travail peut s'effectuer entre midi et 14 heures, le soir ou le week-end. Les déplacements sur les différents lieux d'intervention peuvent représenter un temps important. La possession d'un moyen de locomotion est souvent nécessaire en milieu rural ou dès lors que les transports en commun ne sont pas assurés. Vous pouvez être amené à travailler avec des clients en difficulté physique ou psychique (personnes en fin de vie, par exemple).

Programme de la formation titre professionnel assistant (e) de vie aux familles

CCP1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

|

La session de validation se déroule en fin de formation. Lors de l'épreuve de synthèse, Le jury évalue le candidat à la suite d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique et de questionnements à partir du dossier de synthèse de pratiques professionnelles. (Chaque CCP peut être validé individuellement)